

Extrait du journal l'Akhbar du vendredi 15 mai 1868

Le dernier courrier de Bône nous a apporté un numéro de La Seybouse dans laquelle se trouve un article que nous sommes étonnés de lire dans ce journal, mais dont le nom de l'auteur nous a encore plus surpris. Le voici :

« Il y a des idées qui paraissent merveilleuses au premier aspect mais qui, dans la pratique, sont loin de répondre au mirage de la théorie. Au nombre des idées de cette nature nous rangeons, sans hésiter, la mixtion dans les mêmes écoles des différents cultes. Si l'on veut par là favoriser le prosélytisme chrétien, on trompe les parents juifs ou mahométans ; si on abandonne sincèrement les enfants à eux-mêmes à l'endroit de la religion, et qu'on ne cherche aucunement à peser sur leurs convictions, qui prouve que le jeune chrétien ne sera pas attiré à l'islamisme ? Le Coran qui autorise la pluralité des femmes, a bien de l'attrait pour une cervelle de quinze ans, et si l'islamisme a converti si aisément les peuples qu'il a conquis, il ne faut pas, selon nous, l'attribuer à autre cause.

« La commixtion (sic) des élèves dans une même école ne peut engendrer que la haine et l'intolérance dans les âmes sérieusement croyantes, ou l'indifférence religieuse dans celles qui ne croient qu'à moitié.

« En outre, l'instituteur ou l'institutrice feront-ils successivement trois prières différentes, l'une pour les Juifs, l'autre pour les Chrétiens, la troisième pour les Musulmans ? N'en feront-ils qu'une ? Comment s'arrangera-t-on pour satisfaire les trois symboles ? Ce sera donc une simple prière au Créateur ? Alors ce n'est plus de la religion, c'est de la philosophie. La religion n'est rien, en tant que religion, si elle n'est pas tout à la fois un credo historique et un culte, une tradition et un rite – l'histoire de Moïse, celle de Jésus Christ, celle de Mahomet, comme celle de Krishna ou de Bouddha, ou de tout autre révélateur quelconque, est la base de la foi ; sa loi pratique c'est le rite que ce révélateur ou ses prêtres ont imposé. Voulez-vous faire de ces histoires et de ces pratiques une bouillabesse,(sic) où tout le monde mangera à la même gamelle ? –C'est une moquerie.

« Aussi ne sommes-nous point du tout étonné des observations qui nous arrivent de divers côtés au sujet de jeunes israélites de Bône que notre édilité, paraît-il, voudrait voir élever avec nos filles catholiques.

« Les israélites, nous écrivent dans une épître plusieurs pères de famille, ne demandant pas mieux que d'être français ; mais cela ne les empêche pas plus que les Protestants d'ici et leurs coreligionnaires de France de désirer une école spéciale pour leurs cent filles de cinq à quatorze ans. Or l'instruction commune ne peut pas répondre à leurs vœux.

« Nous voulons, continuent les auteurs multiples de la lettre à laquelle nous empruntons, que nos filles apprennent à connaître, à aimer et à respecter notre religion, pour qu'elles deviennent un jour de bonnes et honnêtes femmes. Or l'instruction religieuse est impossible dans une école de fusion où les prières, les jours de fête, ceux de congé et de vacances par conséquent ne sont pas les mêmes. »

« On comprend parfaitement, nous écrit un autre Israélite, que cette fusion soit inévitable dans les localités où les dissidents sont en très petite minorité. Mais ce n'est pas le cas à Bône ; le nombre de jeunes filles israélites s'élève à plus de cent ; pour leur donner l'instruction à laquelle on les convie il faut agrandir les bâtiments et augmenter le personnel de l'école chrétienne ; pourquoi ne pas attribuer l'argent nécessaire à ces dépenses à la création d'une école spéciale ? »

« -Nul parmi nous, écrit un troisième ne se dissimule la portée du principe de la fusion dans les écoles primaires ; M. Thomson le fait assez comprendre dans son article inséré à l'Akhbar du

24 avril courant, sous le titre : « *Insulte gratuite*, » article où il déclare franchement que cette fusion n'a pour but que de faciliter le prosélytisme. Si parce qu'il n'y a qu'un Dieu on réunit aujourd'hui les enfants dans une même école, pourquoi pas, plus tard, tous les citoyens dans la même église pour y invoquer l'Être suprême selon la formule de Robespierre ?

« Nous trouvons ces raisonnements solides, et nous comprenons que les Juifs qui ont traversé les bûchers et les outrages du moyen âge sans abandonner le Pentateuque, tiennent à ce que leurs enfants reçoivent l'instruction propre à leurs croyances.

Il n'y a, selon nous que deux manières de fusionner les cultes : d'un côté la violence à la manière de Charlemagne et des Turcs : de l'autre la philosophie, c'est-à-dire une abstraction sincère de toute la partie historique et rituelle de chaque culte.

« Mais ce n'est pas là que l'on tend »

Olivier

A quoi donc pourrait, suivant M. Olivier, tendre un conseil municipal élu composé de Français, d'étrangers, catholiques ou protestants, il est vrai, mais professant pour la plupart un indifférentisme connu en matière religieuse, plus un nombre égal d'israélites et de musulmans de beaucoup plus fervents ? Est-ce une assemblée formée de semblables éléments qu'on doit, qu'on peut accuser de prosélytisme dans un sens quelconque ?

Il faut que nous ayons aujourd'hui l'esprit bien obstrué car, en vérité, il nous est impossible de comprendre la pensée de M. Olivier, l'avocat éloquent, le journaliste libéral de l'Académie de Bône. Essayons encore cependant de deviner le sens de l'énigme qu'il nous propose.

Monsieur Olivier blâme « *la mixtion dans les mêmes écoles des enfants des différents cultes* ». Mais c'est justement parce que les pères de ces enfants forment eux-mêmes une mixtion de citoyens d'une même ville, marchant côte à côte dans la vie, et dont les conseillers municipaux sont l'émanation, que l'égalité la plus parfaite doit être établie parmi ces enfants de races différentes, mais destinés tous à perpétuer et défendre les principes de la civilisation. Or l'égalité des droits, au dire de tous les économistes, ne peut exister que par l'égalité de l'instruction, par la communion de la pensée. Comment y parvenir si l'éducation première et les idées dont elle développe le germe dans les esprits, ont été différentes ?

Dans les communes algériennes il serait impossible de pourvoir aux frais de quatre écoles communales gratuites. Si donc une haute pensée de fusion indispensable entre les éléments divers qui composent la population algérienne ne dominait cette question, la nécessité de n'en établir qu'une seule, commune à tous, suffirait à justifier cette mesure.

Pourquoi donc s'arrêter à de minimes difficultés de détails, sans importance réelle ? Que Monsieur le rédacteur de La Seybouse veuille bien se donner la peine de lire les procès-verbaux du Conseil municipal d'Alger, il verra que ces difficultés sont prévues et qu'une large part est laissée à l'enseignement religieux, dans l'organisation des écoles mixtes.

Du reste, peut-on ignorer, à Bône, que ces prétendues impossibilités ont été vaincues au Lycée impérial d'Alger et dans les collèges d'Oran et de Constantine. N'y avons-nous, ni voyons-nous pas encore des enfants juifs et musulmans élevés avec les nôtres, sans que la moindre atteinte soit portée à leurs principes religieux ? Un grand nombre de ces élèves sont sortis déjà des bancs de ces écoles, aussi bons mahométans ou israélites que leurs pères, mais seulement de beaucoup plus éclairés que ceux-ci sur leur religion, ses origines et son histoire. Ils occupent déjà, pour la plupart, des positions analogues à celles des jeunes gens français, dans le barreau, la médecine, l'armée, le commerce et l'industrie.

Que les israélites indigènes de Bône ne puissent, dans leur ignorance des mœurs européennes, séparer l'instruction religieuse de l'instruction classique, cela se conçoit, mais que M. Olivier ne leur ait pas appris qu'en ceci ils se montrent plus intolérants que les prêtres catholiques dont ils craignent le zèle prozélytique, (sic) car, en définitive nos enfants n'ont rien à gagner à être élevés avec les leurs, tandis que ceux-ci puisent, auprès de leurs condisciples européens, les principes, les usages de la civilisation au milieu de laquelle ils sont destinés à vivre.

Le sanhédrin de 1807, dans lequel les docteurs de la loi israélite déclarèrent solennellement que les codes, les lois, les usages français n'avaient rien de contraire à la religion judaïque a été le vrai point de départ de l'émancipation et de la naturalisation des enfants de Jacob en France.

M. Olivier aurait pu ajouter qu'ainsi que tous les Français il avait, sur les bancs de l'école, vécu à côté d'enfants juifs ; et qui, (sic) sans se préoccuper autrement de la divergence des religions, il leur distribuait ou recevait d'eux de glorieux coups de poings qui ont cimenté des amitiés durables. Il aurait pu ajouter, que cela ne l'avait pas empêché de rester bon catholique (ou protestant, j'ignore la secte à laquelle appartient M. Olivier) pas plus que ses jeunes camarades de rester bons israélites.

Qu'il ne conseille pas aux familles juives de faire élever leurs filles au Sacré-Cœur et leurs garçons au Petit séminaire cela se conçoit ; mais, lorsqu'il cherche à les détourner d'envoyer leurs enfants dans les écoles mixtes, nous ne comprenons plus l'homme du progrès, le penseur.

Nous avons relu avec grande attention notre article du 24 avril qu'incriminent les israélites bônois, au dire de M. Olivier ; nous n'avons pu y découvrir une phrase qui, de près ou de loin, puisse faire supposer une tendance autre que la fusion des races en Algérie, abstraction faite de toute religion.

Quant à la crainte qu'exprime tout d'abord l'article que nous venons de reproduire et qui fait dire à M. Olivier : « *Le Coran, qui autorise la pluralité des femmes, a bien de l'attrait pour une cervelle de quinze ans, et si l'Islamisme a converti si aisément les peuples qu'il a conquis, il ne faut, selon nous, l'attribuer à autre cause.* »

-Cette crainte il nous est impossible de la comprendre.

Nous avons toujours cru sur la foi de l'histoire, que le Coran ne s'était facilement établi qu'en Asie, en Afrique, dans les pays où la polygamie existait déjà mais qu'il n'avait pu prendre racine dans les pays chrétiens que par le pouvoir du sabre, et que, le plus souvent, même malgré cette ultima ratio, il y avait échoué ; témoins l'Espagne, la Grèce etc. S'il existe quelques renégats, ils n'ont renié de tous temps que pour échapper à l'esclavage ou pour un motif inavouable d'intérêt privé. Le danger des écoles mixtes et de leur fréquentation par les enfants musulmans ne nous semble pas aussi grand que le suppose M. Olivier. Malheureusement, nos enfants, à quinze ans, savent bien qu'il n'est pas besoin d'épouser plusieurs femmes pour...

Tenez vous me feriez dire quelque sottise.

ARNOLD THOMSON